



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Objet : Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public pour la gestion du Snack-Parc sur la Commune du VAL D'HAZEY

Caractéristiques principales :

Les locaux du Snack-Parc sont exclusivement réservés à l'exploitation d'une activité de restauration rapide à consommer sur place ou à emporter. Ils comportent également une zone de sanitaires pour le public.

Le bâtiment du snack-parc est d'une surface utile de 50,34 m² et comprend les pièces suivantes :

- Zone de préparation : 12,16 m²
- Zone de service : 16,12 m²
- Entrée : 5,57 m²
- Sanitaires pour le personnel : 3,15 m²
- Sanitaires pour le public : 13,34 m²
- Une terrasse extérieure d'une surface de 50 m² environ

Durée de l'AOT :

L'autorisation d'occupation temporaire sera consentie par la Commune pour la période allant du 1er Avril 2026 au 31 Décembre 2028, renouvelable 2 fois pour une durée d'une année par tacite reconduction pour les années 2029 et 2030. La durée de l'AOT est donc de 2,5 ans pouvant être porté à 4,5 ans sans dépasser le 31/12/2030.

Conditions financières d'exploitation redevances :

La présente occupation est consentie moyennant une redevance décomposée en deux parts :

- une partie fixe forfaitaire qui reste à déterminer lors des négociations de la consultation. Les candidats feront des propositions sur le montant de la part fixe de la redevance, comprenant l'occupation des locaux.
- une partie variable sur le chiffre d'affaires réalisé qui reste à déterminer lors des négociations et que le contractant paiera à la Commune, en plus de la partie fixe.

Contenu des offres :

Chaque candidat doit impérativement présenter les documents mentionnés dans la partie n°2 du règlement de consultation permettant d'apprécier la qualité de la candidature et de l'offre.

Critères de jugement des offres :

Après examen des candidatures et des offres, l'autorité habilitée à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public pourra entamer les négociations avec un ou plusieurs candidats de son choix.

Pour l'analyse des offres, les critères de jugement des offres qui seront pris en compte sont fixés à l'article « c) Choix de l'occupant » du règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres :

Jeudi 12 Mars 2026, à 16 heures dernier délai de rigueur.

Les offres pourront être remises soit par courrier recommandé avec accusé réception, soit dépôt en mairie contre récépissé ou bien par mail à l'adresse contact@levaldhazey.fr **dans le délai imparti**. Toute offre déposée après le délai indiqué rendra l'offre irrecevable.

Renseignements complémentaires :

Le dossier complet de consultation est mis à disposition par voie électronique sur le site Internet de la Commune à l'adresse :

<https://levaldhazey.fr/la-mairie/marches-publics/>

Maître d'ouvrage : Commune du VAL D'HAZEY

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus et où les offres doivent être envoyées :

Commune du VAL D'HAZEY – Secrétariat Général

Place du souvenir Français

BP 14 – Aubevoye

27940 LE VAL D'HAZEY

Tél. : 02-32-53-01-04

Mail : contact@levaldhazey.fr